Maroc : Une «croisière gay» serait interdite de débarquer au port de Casablanca

01/07/2012 à 18h14

En avril dernier, la seconde édition du festival de danse orientale de Marrakech avait été interdite sous prétexte de la présence d'une danseuse israélienne. Hier samedi 30 juin, une escale de 2000 touristes homosexuels a subit le même sort. La décision émanerait en effet des autorités marocaines bien que le ministre du Tourisme, Lahcen Haddad dément tout refus d'autorisation d'accoster.

Le quotidien Akhbar Al Yaoum s'est même interrogé sur l'arrivée de ces 2000 touristes se déclarant, ouvertement homosexuels, en contradiction avec la loi marocaine. En effet, l'article 489 du code pénal punit l'homosexualité de «six mois à trois ans de prison et des amendes de 120 à 1200 dirhams.»

Prévue ce dimanche, l'escale casablancaise, clou de la croisière « Exotic Mediterranean» en provenance du port de Barcelone n'a finalement pas eu lieu. […] L'agence organisatrice du voyage RSVP Vacations a qualifié dans une lettre adressée à ses 2000 clients, de différentes nationalités, cette interdiction de «*déception*». «*Notre agent au port de Casablanca nous a avisé que les autorités ont refusé notre visite prévue le 1er juillet bien qu'elles nous l'aient confirmé précédemment*», déplore l'agence RSVP Vacations, qui s'est faite une spécialité dans l'organisation des voyages des homosexuels et lesbiennes. […]

Cette interdiction intervient dans un contexte socio-politique marqué par une vive confrontation entre deux courants : moderniste prônant la défense des libertés individuelles et un autre conservateur. L'appel, il y a quelques jours, de l'AMDH (Association marocaine des droits de l'Homme) en faveur les libertés sexuelles a fait sortir nombres de religieux de leurs

gonds. En chœur, ils se disent hostiles à l'appel de l'ONG. L'un deux, le très controversée Abdellah Nahari, très proche du PJD, un ancien imam suspendu par le ministère des Affaires islamiques, vient d'appeler au meurtre du rédacteur en chef du quotidien Al Ahdath Al Maghribia, parce qu'il a défendu, dans un édito, la liberté sexuelle des Marocains et Marocaines.
yabiladi